

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 22/11/2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16, 17, 18 et 19 novembre 2021

2021 DAC 408 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Pierre Henry au 32 rue de Toul à Paris 12e.

Mme Laurence PATRICE, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du 5 mars 1979 réglementant les hommages rendus par la Ville ;

Vu le projet de délibération en date du 2 novembre 2021, par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Pierre Henry au 32 rue de Toul à Paris 12e ;

Vu l'avis du conseil du 12e arrondissement en date du 9 novembre 2021 ;

Sur le rapport présenté par Mme Laurence PATRICE, au nom de la 2ème Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la proposition de Madame la Maire de Paris tendant à l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Pierre Henry au 32 rue de Toul à Paris 12e.

Article 2 : Le texte de la plaque est : « Pierre Henry 1927-2017 Pionnier des musiques concrète et électronique a vécu et composé ici dans sa « Maison de sons » de 1971 à 2017 ».

Article 3 : La dépense correspondante, estimée à 1000 euros, sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, exercices 2021 et suivants.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO